

CENTRE SOCIAL



RENOUVELLEMENT

DU

PROJET SOCIAL

SOMMAIRE

1 – PREAMBULE

- Cadre de référence.....page 7 à 9
- Attentes de la Caf.....page 9 à 10

2 – STRUCTURE DU PROJET SOCIAL

- Introductionpage 13
- Démarche de construction du projet social.....page 13
- Évaluation du précédent projet.....page 14 à 17
- ↳ **Évaluation de la fonction accueil**
- Diagnostic partagé.....page 17 à 20
- Présentation du nouveau projet social.....page 20 à 21
- **Projet familles**.....page 21 à 24
- Données financières.....page 24
- Organigramme.....page 24
- Identification du centre social.....page 24

La fonction Accueil et le Projet Familles, intégrés au projet d’animation globale du centre social feront, chacun, l’objet d’un écrit spécifique.

ANNEXES

1. Échéancier
2. Animation globale
3. Arbre à objectifs
4. Fiche d'identification

1 – PREAMBULE

LE CADRE DE REFERENCE

Extrait de la circulaire n° 2012-13 du 20 juin 2012 :

L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales. Elle s'appuie sur des équipements de proximité, notamment les centres sociaux. La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et à la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales du territoire.

Des finalités :

Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit son importance et son territoire d'implantation poursuit trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes*
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire*
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité*

Des valeurs et des principes :

- le respect de la dignité humaine*
- la laïcité, la neutralité et la mixité*
- la solidarité*
- la participation et le partenariat*

Des missions générales :

1. Un lieu de proximité à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale :

Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par-là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations. Il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

2. Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de s'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :

Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalités sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Des missions complémentaires :

- *organiser une fonction accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations*
- *assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement*
- *développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire. En raison des problématiques sociales auxquelles il est confronté, il peut développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels*
- *mettre en œuvre une organisation et/ou un plan visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles*
- *organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires*

Le projet social :

« Un projet est une démarche spécifique qui permet de structurer méthodologiquement et progressivement une réalité à venir. Un projet est défini et mis en œuvre pour élaborer une réponse au besoin d'un utilisateur, d'un client ou d'une clientèle, et implique un objectif et des actions à entreprendre avec des ressources données » (norme AFNOR X50-106).

Il est la clé de voûte des structures. Il se fonde sur une démarche transversale et est établi dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants.

Il répond à la fois :

- *aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne*
- *aux problématiques sociales collectives repérées sur le territoire*

CONCRETEMENT, le projet social est construit en référence aux trois finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale et aux besoins constatés. Il présente les axes d'interventions prioritaires et les objectifs généraux poursuivis au travers du plan d'actions et d'activités adaptées.

Les critères d'agrément :

- 1. le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires)*
- 2. la formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure*
- 3. la pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social*
- 4. la cohérence entre le plan d'actions et les axes prioritaires et objectifs généraux*
- 5. la faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure*
- 6. l'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure*
- 7. l'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables*

ATTENTES DE LA CAF

La période de renouvellement ou d'élaboration de projet est un moment privilégié pour l'ensemble de l'équipe du centre social (salariés, administrateurs, bénévoles), les habitants, les acteurs locaux... de «se poser», de réfléchir au chemin parcouru, aux besoins, aux manques, mais aussi aux atouts, aux richesses du quartier, du territoire, aux évolutions...

L'objectif de cette démarche est de donner du sens, une finalité commune au travail quotidien mené par l'ensemble des personnes intervenant dans et autour du centre social.

A ce titre, les partenaires associatifs, institutionnels, les usagers sont également sollicités pour donner leur point de vue.

Le projet social devra respecter une structure type :

- comprendre un diagnostic social concerté avec mise en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'intervention, enrichi des conclusions de l'évaluation du précédent projet social
- être référencé explicitement aux trois finalités de l'animation de la vie sociale (citées ci-dessus page 7)

- mettre en évidence les axes d'interventions prioritaires (orientations), les objectifs généraux et opérationnels, le plan d'actions et d'activités.

- préciser les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux. Pour faciliter la démarche d'évaluation, des critères et des indicateurs auront été fixés

Plusieurs rencontres seront fixées avec l'équipe territoriale pour échanger sur :

- la démarche de renouvellement du projet social
- la démarche de construction du projet social
- l'évaluation du précédent projet social et le diagnostic de territoire
- les orientations retenues pour le nouveau projet social

La Caf sera vigilante, quant au respect des échéances planifiées et des documents transmis.

Le projet social est un outil dynamique de communication. Il doit être «lisible» pour les élus, les financeurs, les partenaires, les acteurs locaux, la Caf.

Celui-ci doit pouvoir être envoyé par mail !

Le document produit ne doit pas être dans une logique quantitative (en particulier pour le diagnostic et les actions/activités) mais refléter une démarche collective et partagée.

2 – STRUCTURE DU PROJET SOCIAL

Le document «projet social», transmis à la Caf, devra comprendre les éléments suivants: une introduction, la démarche de construction du projet social, l'évaluation du précédent projet social, le diagnostic partagé, le nouveau projet social, le nouveau projet familles, les données financières, l'organigramme et la fiche d'identification.

INTRODUCTION comprenant le mot du président, du directeur, l'historique, les valeurs, l'évolution...

Il s'agit d'une déclaration d'intention: la structure définit la nature de son engagement, les principes qui l'animent, les valeurs qu'elle affiche et met en œuvre, les orientations générales qu'elle soutient.

DEMARCHE DE CONSTRUCTION DU PROJET SOCIAL

Le projet relève d'une méthodologie appropriée. L'équipe du centre social élabore son projet en concertation avec les administrateurs, les bénévoles, les élus, les habitants, les partenaires institutionnels et associatifs dans **une démarche participative impérativement**.

- ⇒ **présenter les modalités d'élaboration, les étapes, les acteurs associés...**
- ⇒ **respecter l'échéancier (cf Annexe 1).**

EVALUATION DU PRECEDENT PROJET SOCIAL

L'évaluation du projet vise à apprécier les effets des actions de la structure sur les problématiques identifiées au moment du diagnostic du précédent projet. Quel a été l'impact de ces actions, en particulier sur la vie des habitants du territoire, les améliorations ou les modifications nécessaires à apporter ?

L'utilisation des critères et des indicateurs d'évaluation, vise à réunir les observations objectives nécessaires pour mesurer les orientations de départ et la réalité du territoire actuel (mesure des écarts).

L'évaluation repose sur un recueil d'informations quantitatives et qualitatives permettant de se confronter aux orientations du projet social. L'évaluation contribue au diagnostic du nouveau projet social.

Elle se répartit en deux temps :

1. l'évaluation des objectifs généraux et opérationnels
2. l'évaluation de la mise en oeuvre de l'animation globale

1 - L'évaluation des objectifs généraux et opérationnels :

Rappeler, sous forme de tableau, les orientations, les objectifs généraux et opérationnels déclinés dans le projet social évalué.

Il vous est demandé de procéder à une analyse des résultats en terme :

- **de pertinence et de cohérence** : conformes aux attentes et besoins, conformes aux missions d'un centre social, cohérente avec les politiques territoriales, cohérente avec les actions réalisées dans les différents secteurs du centre social au regard des constats issus du diagnostic
- **d'efficacité** : objectifs atteints, objectifs non atteints
- **de conformité** : objectifs prévus non réalisés, objectifs réalisés non prévus ...
- **d'efficience** : objectifs atteints par rapport aux moyens alloués, internes au centre

2 - L'évaluation de la mise en oeuvre de l'animation globale :

L'animation globale, plus-value des centres sociaux, est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social. Elle favorise l'exercice de la citoyenneté et l'échange social. Elle est caractérisée par :

- *un territoire d'intervention*
- *une approche généraliste caractérisée par la prise en compte de l'ensemble de la problématique sociale locale*
- *un lien, un fil conducteur entre les actions ou les activités*
- *une dimension collective*
- *l'implication des habitants*
- *l'exercice de la citoyenneté*
- *un dynamisme, un mouvement s'inscrivant dans une problématique de changement et d'adaptation aux évolutions*
- *une équipe de professionnels qualifiés*

→ **cf Annexe 2**

2-1 Évaluation de la fonction accueil :

⇒ Celle-ci fera l'objet d'un paragraphe spécifique.

*L'accueil, basé sur une **écoute attentive**, s'étend à la capacité à proposer **une offre globale d'information et d'orientation** ; il doit être organisé de manière à **recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs**.*

*Assuré à titre principal par **une / des personne(s) qualifiée(s)**, l'accueil doit être appréhendé comme **une fonction portée collectivement** par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.*

*Cette fonction doit être **reconnue et repérée sur le territoire** d'intervention et l'accueil doit être considéré comme **une action à part entière**.*

(Lettre circulaire juin 2012)

- Organisation de la fonction d'accueil au sein du centre social : accueil physique, organisation interne, personnes ressources, etc..
- Méthodes et moyens mis en œuvre pour permettre l'ouverture à tous et l'échange à l'intérieur et à l'extérieur de la structure : outils et/ou dispositifs de repérage et de capitalisation des besoins et propositions des habitants, déclinaison des idées portées par les habitants,...
- Résultats

2-2 Participation des habitants :

- Espaces d'information, de consultation, de prise de paroles collectives et/ou individuelles mis en place par le centre social : préciser le fonctionnement de ces instances
- La participation est-elle inscrite dans les statuts ?

2-3 Participation des bénévoles :

- Nature du bénévolat : implication au niveau des activités, projet collectif (quelle place au sein du centre social?)
- Accompagnement par l'équipe d'animation du centre, formation, accueil, écoute...
- Participation et implication des bénévoles dans la gouvernance : modalités, instances de décision.

2-4 Accessibilité :

Ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, mixité, tarification, horaires d'ouverture, etc...

2-5 Partenariat :

- Partenaires extérieurs associés concrètement à la réalisation des objectifs opérationnels (hors partenariat financier, hors prestataires de service).

- Préciser pour chacun des partenaires concernés le niveau d'engagement (existence de convention), les modalités des interventions partenariales, l'impact et/ou les difficultés rencontrées.

Niveau 1 : se rencontrer, échanger les points de vue, connaissance et reconnaissance réciproques

Niveau 2 : travailler sur un axe commun selon les missions respectives, se concerter autour des problèmes communs, échanger sur des idées communes

Niveau 3 : réaliser un projet commun

⇒ un tableau récapitulatif ou un schéma représentant les dynamiques partenariales du territoire peut être joint

2-6 Communication :

- Supports de communication employés : à l'intérieur de la structure, à l'extérieur de la structure
- Effets, impacts

2-7 Transversalité :

- Organisation mise en place au sein du centre social : réunions d'équipe, groupes de travail (sur des thématiques), montages de projets partagés...
- Actions transversales, coproduction inter secteurs
- Impact pour le centre social et le projet social

2-8 Soutien aux initiatives locales des habitants et le soutien à la vie associative :

- Initiatives locales initiées par des habitants, soutenues et accompagnées par le centre social .
Préciser lesquelles et la nature du soutien et/ou de l'accompagnement
- Associations accueillies et/ou accompagnées par le centre social.
Préciser lesquelles, à quel titre elles le sont (mise à disposition des locaux, implication / collaboration au projet du centre), nature de l'accompagnement du centre social

DIAGNOSTIC PARTAGE

" Un diagnostic se réalise dans le cadre d'un périmètre (le territoire de projet du centre social) à partir de la réalisation d'un état des lieux , qui est mis en perspective par les acteurs mobilisés par le centre social, afin d'aboutir à une analyse partagée de la réalité du territoire "

Le diagnostic peut être un temps propice pour que les financeurs rappellent ou précisent les champs d'interventions sociales qu'ils soutiennent au travers de leur politique, et qu'ils expriment leurs « attentes » et les orientations spécifiques qu'ils souhaitent soutenir à travers le projet du centre et pour le territoire.

Cette analyse partagée (à minima avec l'équipe des salariés et le conseil d'administration) doit permettre d'identifier les ressources et les problématiques sociales du territoire, afin de déterminer "ensemble" les axes d'intervention à mener dans le cadre du projet du centre social, en tant qu'outil de développement social du territoire.

Il se décline en plusieurs étapes :

- Les conditions de mise en œuvre du diagnostic
- Diagnostic social du territoire
- Diagnostic interne du centre social
- Synthèse du diagnostic

1. Les conditions de mise en œuvre du diagnostic :

Il s'agit de décrire la démarche de diagnostic arrêtée et de justifier ce choix (notamment en référence au diagnostic précédent) ainsi que développer une analyse critique de cette démarche.

- Contexte, démarche, méthode
- Acteurs et partenaires
- Atouts et difficultés rencontrés dans la démarche

2. Diagnostic social du territoire :

2-1 Présentation générale de la zone d'influence du centre social :

- Implantation du centre social au sein du quartier, de la ville, de la communauté de communes...
- Zone de compétence, zone d'influence : origine géographique des usagers

2-2 Etat des lieux du territoire :

- Connaissance de la population, des familles
- Habitat
- Vie locale et associative
- Politiques locales institutionnelles et dispositifs
- Vie économique et cadre de vie

- Emploi
- Autres

2-3 Recueil de la parole des habitants-usagers et des bénévoles :

- Préciser les modalités de recueil : entretiens, questionnaires,...
- Analyse des résultats

2-4 Recueil de la paroles des professionnels :

- Préciser les modalités de recueil : entretiens, questionnaires...
- Analyse des résultats

2-5 Identification des problématiques du territoire :

Mise en évidence des problématiques sociales et potentialités repérées et arrêtées collectivement sur le territoire d'implantation du centre social

3. Diagnostic interne :

Il s'agit d'évaluer différents points relatifs au fonctionnement de la structure et aux moyens disponibles (ou à envisager) pour la mise en œuvre du prochain contrat de projet.

Il permet d'apprécier l'adéquation des moyens humains, techniques, financiers et du projet social.

3-1 Fonctionnement de la structure :

- Organisation interne, commentaires et analyse de la vie de la structure, coopération bénévoles (en tant qu'administrateurs ou menant des activités) – salariés
- Politique « formation » du centre social en direction des salariés, bénévoles, administrateurs
- Amplitude hebdomadaire et annuelle d'ouverture du centre dans la dimension « accueil » et dans la dimension « activité »
- Analyse du public : nombre d'adhérents, usagers, modalités d'adhésion
- Analyse de la fréquentation et participation du public aux activités

3-2 Moyens :

- Moyens humains : nombre d'ETP (diplômes ou niveau de qualification, type de contrat), nombre des bénévoles d'activités, nombre d'administrateurs bénévoles
- Moyens budgétaires et financiers : sources et nature des financements // analyse des budgets sur la période évaluée (produits, charges, résultats) // pilotage, logistique et activités //

évolution des charges de personnel (masse salariale) et des budgets d'exploitation // évolution du Fonds de roulement, trésorerie

- Moyens matériels et logistiques : locaux (centralisés, décentralisés), type d'occupation (mise à disposition, location, propriété), équipement, travaux de rénovation ou construction

L'emploi d'un tableau peut être pertinent et rendre l'ensemble des données (à minima sur les 4 années du projet social évalué) plus lisible et permettre d'analyser l'évolution de celles-ci.

3-3 Suivi du projet social :

- Modalités de suivi du projet social évalué : avec qui ?, outils d'évaluation, tableaux de bord, réunions dédiées...
- Moyens mis en œuvre pour faire vivre ce projet social en interne, en externe (auprès des habitants, acteurs locaux, partenaires...)

4. Synthèse des deux diagnostics :

- Problématiques dominantes repérées
- Atouts et faiblesses
- Solutions à envisager
- Axes d'intervention à privilégier
- Leviers d'interventions possibles

PROJET SOCIAL POUR LA NOUVELLE PERIODE

Les résultats des diagnostics (de territoire et interne) enrichis des conclusions de l'évaluation du précédent projet social vous ont permis de mettre en évidence des valeurs portées par le centre social, un certain nombre de problématiques et des principaux axes d'intervention prioritaires.

1 - Prioriser les problématiques et définir les orientations qui seront choisies collectivement pour le nouveau projet social

⇒ il est *indispensable* que le projet social soit articulé avec le(s) projet(s) des autres partenaires et du territoire, ce qui permet, le cas échéant, de développer des complémentarités, des partenariats opérationnels et/ou des synergies.

2 - Définir les objectifs généraux, opérationnels et les critères d'évaluation

La définition d'un objectif est le résultat recherché, et non la description ou le résumé d'un outil. Les objectifs ne sont pas les activités/animations mises en place. Ce sont les effets attendus de ces activités sur un public déterminé.

• **Objectifs généraux :** ils indiquent les buts, les intentions que le centre social se donne au regard de l'orientation retenue.

• **Objectifs opérationnels :** ils découlent des objectifs généraux Ils sont observables et mesurables. Ils doivent être particulièrement précis et centrés sur l'action. Ils décrivent les résultats attendus, le public ciblé, la tâche à réaliser, les moyens et les ressources mises à disposition pour l'action.

• **Critères et indicateurs d'évaluation**

* *critère : peut se traduire par une caractéristique observable qui sert à décrire ou à mesurer les différents éléments de l'action. "C'est un point de vue qui permet de porter une appréciation sur la réalité, de l'éclairer". Il donne le sens à l'évaluation.*

* *indicateur : pour être renseigné, un critère nécessite des indicateurs. C'est un instrument de mesure qui donne de l'information, c'est une variable qui aide à mesurer des changements.*

3 - Décliner les actions/activités (existantes ou nouvelles) :

Les orientations, les objectifs (généraux et opérationnels) et les actions devront être présentés sous la forme d'un tableau (cf Annexe 3)

Cette présentation permettra de mettre en évidence la transversalité de certains objectifs et pourra renforcer la cohérence de la structure.

4- Suivi du projet social :

- Modalités de suivi du nouveau projet social sur la période agréée : avec qui?, outils d'évaluation, tableaux de bord, réunions dédiées...
- Moyens mis en œuvre pour faire vivre ce nouveau projet social en interne, en externe (auprès des habitants, acteurs locaux, partenaires...)

PROJET FAMILLES

Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre, doit faire l'objet d'un écrit spécifique.

Extrait de la circulaire n° 2012-13 du 20 juin 2012 :

Le projet familles doit être porté par le référent familles et présenter les caractéristiques suivantes :

- répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire,
- développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales,
- coordonner les actions et les services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social
- faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par sa position d'acteur de développement social local, le centre social peut également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité, sur son territoire et, constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les REAAP et les CLAS.

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants, ainsi que sur les relations privilégiées que le centre social tisse avec les familles. Il permet la transformation des demandes individuelles informelles en actions collectives, qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles.

La mise en œuvre du projet familles repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- l'accueil parents enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants,
- les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs,
- les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et, à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant,
- les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels, et, retissent du lien social.

Les critères d'agrément :

1. **la cohérence** entre les problématiques familiales repérées et les objectifs généraux des actions collectives familles prévues
2. **le respect d'une démarche participative** s'appuyant sur les compétences des parents et enfants
3. **l'inscription et l'articulation** du projet familles avec le projet d'animation globale et la vie sociale sur le territoire
4. **la qualification du référent familles.** Le référent doit consacrer au moins un ½ temps à cette activité et est en possession d'un diplôme de travail social de niveau III

1 – Evaluation des objectifs du précédent projet familles :

- Rappeler les objectifs généraux et opérationnels du précédent projet familles.
- Analyser les résultats // objectifs en terme :
 - de **pertinence et de cohérence** : conforme aux attentes et aux besoins des familles
 - **d'efficacité** : objectifs atteints, objectifs non atteints
 - **de conformité** : objectifs prévus non réalisés, objectifs réalisés non prévus...
 - **d'efficience** : objectifs atteints par rapport aux moyens alloués

2 – Diagnostic territorial :

Il est nécessaire de réinterroger le diagnostic du centre social et le projet, en particulier sa zone de compétence et d'influence qu'il couvre et la demande sociale des familles sur le territoire. Il est également indispensable d'associer les partenaires.

Il complète et affine le diagnostic social du territoire du projet global.

2-1 Origine géographique des familles qui fréquentent le centre social :

Reporter vos éléments d'observation et d'analyse

2-2 Etat des lieux (connaissance de la population, typologie des familles...) :

Reporter vos éléments d'observation et d'analyse

2-3 Recueil de la parole des familles dans le centre social :

- Organisation mise en place pour recueillir la parole des familles, pour favoriser leur participation au sein du centre social
- Démarches pour atteindre les familles qui fréquentent peu ou pas le centre social

2-4 Problématiques familiales repérées :

Reporter vos éléments d'observation et d'analyse

2-5 Priorités émergentes :

Les identifier, ensuite les hiérarchiser

3- Diagnostic interne :

3-1 Partenariat du projet familles :

- Partenaires extérieurs associés concrètement à la réalisation des objectifs opérationnels (hors partenaires financiers)
- Préciser leur niveau d'engagement (idem cf page 16)

3-2 Modalités de participation et d'implication des familles :

- Participation des familles au suivi et à l'élaboration du projet familles
- Implication des familles dans les actions menées

3-3 Transversalité :

- De quelles façons le projet est-il mis en œuvre avec les différents secteurs du centre social
- Atouts et freins rencontrés

4- Présentation du nouveau projet :

Les résultats des diagnostics (de territoire et interne) enrichis des conclusions de l'évaluation du précédent projet familles vous ont permis de mettre en évidence un certain nombre de problématiques familiales et des axes d'intervention.

Mettre en évidence les principaux axes d'intervention, les objectifs généraux, les résultats attendus et les actions.

Les orientations, les objectifs (généraux et opérationnels) et les actions devront être présentés sous la forme d'un tableau (cf Annexe 3)

Cette présentation permettra de mettre en évidence la transversalité de certains objectifs et pourra renforcer la cohérence de la structure.

DONNEES FINANCIERES

- Veillez joindre : * le budget prévisionnel global et équilibré de l'année N (dont l'Animation Collective Familles)

- * la programmation budgétaire équilibrée (dont l'Animation Collective Familles) pour les années N+1, N+2, N+3 (total des comptes 60, 61, 62, 63, 64..pour les charges et total des comptes 70, 74, 79...pour les produits)
- * le budget prévisionnel équilibré de l'année N pour l'animation collective familles

- Préciser l'évolution du Fonds de roulement, les financements incertains, les sorties éventuelles des dispositifs, les dates de fin des contrats aidés...

ORGANIGRAMME

- Veillez joindre : * un organigramme détaillé du centre social, précisant les compétences, la qualification et le temps de travail de toutes les personnes intervenant dans la structure. personnes intervenant dans la structure.

IDENTIFICATION DU CENTRE SOCIAL

- Veillez joindre : * la fiche d'identification complétée : voir annexe 4

Echéancier

Etapas du renouvellement	Avec qui ?	Échéances Caf
Lancement de la démarche de renouvellement du projet social	Le directeur (trice), le (la) président (e) et/ou l' élu de référence	1 ^{ère} rencontre avec les services de la Caf : septembre N-1 Remise de la trame à suivre
Démarche de construction du projet social : les modalités d'élaboration, les étapes, les acteurs associés...	Le (la) directeur (trice), le (la) président (e), les administrateurs, l'équipe du centre, les bénévoles, les partenaires associatifs et institutionnels, les élus, les usagers, les habitants	30 octobre : remise par le partenaire de l'écrit concernant cette démarche
Évaluation du projet social en cours	Le (la) directeur (trice), le (la) président (e), les administrateurs, l'équipe du centre, les bénévoles, les partenaires associatifs et institutionnels, les élus, les usagers, les habitants...	2 ^{ème} rencontre avec les services de la Caf : décembre/janvier
Diagnostic partagé	Le (la) directeur (trice), le (la) président (e), les administrateurs, l'équipe du centre, les bénévoles, les partenaires associatifs et institutionnels, les élus, les usagers, les habitants, les organismes logeurs, les établissements scolaires, la Caf, le Conseil Général, la Politique de la ville...	3 ^{ème} rencontre avec les services de la Caf : mai pour l'évaluation et le diagnostic
Orientations retenues du nouveau projet social, Objectifs Critères d'évaluation	Le (la) directeur (trice) et l'équipe du centre	4 ^{ème} rencontre avec les services de la Caf : juin pour fixer les axes d'interventions
Données financières et humaines	Le directeur (trice), le (la) président (e) et/ou l' élu de référence, les administrateurs , le (la) comptable, le (la) trésorier (e)	30 juin : remise par le partenaire de l'évaluation, du diagnostic et des orientations retenues pour le nouveau projet social

Étapes du renouvellement	Avec qui ?	Échéances Caf
Rédaction du projet social	Le (la) directeur (trice) et autres personnes associées à la démarche d'écriture	Transmission des documents de travail et/ou rencontres avec les services de la Caf : de juin à septembre
Envoi du dossier dématérialisé et papier complet en 2 exemplaires à la Caf		Date limite : 30 septembre. Remise par le partenaire du dossier définitif
Validation du projet social		<p>Instruction du dossier par les services de la Caf (lecture et derniers échanges/ajustements) : octobre</p> <p>Passage en commission d'action sociale : novembre (si toutes les conditions sont réunies)</p>

L'ANIMATION GLOBALE

Quelques repères indicatifs pour aider à l'identifier l'animation globale

- **Un territoire d'intervention** : L'étendue de ce territoire peut être variable - du quartier à la communauté de communes - mais doit pouvoir être précisée et correspondre à une entité humaine cohérente : existence d'un minimum de liens économiques, sociaux, culturels, etc., entre les habitants de la zone concernée. Dans certains cas, il peut s'agir d'un territoire discontinu. Le repérage du territoire s'apprécie sur la base d'une analyse fine de la population impliquée dans l'action du Centre Social. Le contenu du projet doit permettre de repérer le territoire d'intervention ou la zone de vie sociale du Centre (zone de compétence à priori).
- **Une approche généraliste** : L'animation globale se caractérise par la prise en compte de l'ensemble de la problématique sociale locale. Elle n'exclut ni la mise en place ni la gestion de services spécialisés. Ils peuvent être temporaires (dans l'attente d'un relais) ou définitifs. Dans ce cas, l'activité considérée n'est plus une fin en soi mais un point d'appui permettant la réalisation d'objectifs plus larges.
Le nombre, la nature, l'ancienneté des activités, ainsi que leur importance respective dans la vie quotidienne et dans le budget de l'équipement, sont autant d'éléments qui permettent d'apprécier l'approche généraliste. La fonction généraliste se reconnaît à l'aptitude à faire cohabiter des populations et des activités différentes, à prendre en compte l'utilisateur comme participant potentiel. Elle se reconnaît aussi à l'aptitude à prendre en compte dans le projet les exigences de politiques différentes.
- **Un lien, un fil conducteur** : Les activités ou actions ne sont pas simplement juxtaposées. Il existe entre elles un lien, un fil conducteur que l'analyse du projet doit permettre de repérer : quels objectifs généraux sont poursuivis, en quoi chacune des activités ou actions contribue-t-elle à leur réalisation ? Ce lien donne un sens, une cohérence aux différentes actions et aux activités qui ne sont plus des fins en soi. Ce sens leur est commun : il permet d'identifier "pourquoi on agit" et renvoie à des objectifs. Ce lien, c'est le projet. La cohérence est exprimée dans le projet social.
- **Une dimension collective** : Elle peut se vérifier à partir d'une analyse des processus de décision (qui décide et comment) de production (qui fait quoi), et d'évaluation. Elle se caractérise par une appropriation collective de l'équipe, du Conseil d'Administration, des habitants. Elle est le fait de tous et non de quelques uns ; elle est l'expression d'une solidarité.
- **L'implication des habitants** : La participation des habitants peut se "mesurer" de la même manière. Il s'agit - on le sait - d'un critère majeur d'appréciation, sans doute le plus important. La démarche de projet inclut l'expression des besoins par les habitants, leur participation à l'élaboration des réponses et à la négociation. Cette participation peut prendre des formes variées. Les professionnels doivent traduire la parole des habitants, les aider à trouver des réponses sans se substituer à eux. A l'inverse, une professionnalisation excessive peut remettre en cause l'existence même de l'animation globale.

- **L'exercice de la citoyenneté** : L'une des missions essentielles du Centre Social est -en effet- de favoriser l'exercice de la citoyenneté. Là encore, la composition et le fonctionnement des instances de décision sont susceptibles de fournir des éléments d'appréciation. Cette dimension s'inscrit dans la perspective d'une réappropriation par les "citoyens" de certaines interventions, de la gestion, voire de la fonction de contrôle, parfois "confisquée" par les Institutions ou les Collectivités.
- **Un dynamisme, un mouvement** : Le dynamisme se vérifie à partir d'indicateurs divers- fréquence des réactualisations du projet et des actions, taux de renouvellement des instances de décision, etc. Ce mouvement correspond à la capacité d'adaptation de la structure face aux évolutions de l'environnement.
- **Une équipe de professionnels qualifiés** : La fonction d'animation globale requiert des compétences techniques particulières que seule une équipe de professionnels qualifiés peut garantir. Ces professionnels participent à la mise en oeuvre et à la pérennisation du projet de l'animation globale.
- **Une fonction qualitative et partenariale** : L'animation globale est une fonction essentiellement « qualitative » : elle construit et structure l'identité du centre social.

ARBRE DES OBJECTIFS

Orientation n°1							
Objectif général n°1	Résultat attendu n°1	Action n°1	Objectif opérationnel n°1	Moyens et ressources mis à disposition (moyens humains, matériels, partenariaux...)	Indicateurs d'évaluation		
			Objectif opérationnel n°2				
	Résultat attendu n°2	Action n°2	Objectif opérationnel n°3			Moyens et ressources mis à disposition (moyens humains, matériels, partenariaux...)	Indicateurs d'évaluation
			Objectif opérationnel n°4				
Objectif général n°2	Résultat attendu n° 3	Action n°3	Objectif opérationnel n°5	Moyens et ressources mis à disposition (moyens humains, matériels, partenariaux...)	Indicateurs d'évaluation		
			Objectif opérationnel n°6				
	Résultat attendu n° 4	Action n°4	Objectif opérationnel n°7	Moyens et ressources mis à disposition (moyens humains, matériels, partenariaux...)	Indicateurs d'évaluation		
			Objectif opérationnel n°8				
Orientation n°2							
Objectif général n°1	Résultat attendu n° 5	Action n°5	Objectif opérationnel n°1	Moyens et ressources mis à disposition (moyens humains, matériels, partenariaux...)	Indicateurs d'évaluation		
			Objectif opérationnel n°2				
	Résultat attendu n° 6	Action n°6	Objectif opérationnel n°3			Moyens et ressources mis à disposition (moyens humains, matériels, partenariaux...)	Indicateurs d'évaluation
			Objectif opérationnel n°4				
Objectif général n°2	Résultat attendu n°7	Action n°7	Objectif opérationnel n°5	Moyens et ressources mis à disposition (moyens humains, matériels, partenariaux...)	Indicateurs d'évaluation		
			Objectif opérationnel n°6				
	Résultat attendu n°8	Action n°8	Objectif opérationnel n°7	Moyens et ressources mis à disposition (moyens humains, matériels, partenariaux...)	Indicateurs d'évaluation		
			Objectif opérationnel n°8				

Fiche d'identification

Nom du centre social :

Type de gestion : Association : Collectivité territoriale :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Adresse mail :

Nom du gestionnaire :

Adresse du gestionnaire (siège social) :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Adresse mail :

Période de l'agrément CAF en cours :

Les responsables : à la date de dépôt du projet

* Président (e) :

* Directeur (e) :

Référent familles :

Nombre d'adhérents : à la date de dépôt du projet

* Familles :

* Individuels :

Nombre d'habitants : à la date de dépôt du projet

* de la commune :

* de la zone d'influence